



Déclaration du SNALC – CSA académique de La Réunion

Le SNALC tient à rappeler, à l'occasion de ce CSA consacré aux créations et suppressions de postes – enseignants, CPE, AED – ainsi qu'aux postes spécifiques et au mouvement intra-académique, que les choix opérés aujourd'hui engagent directement les conditions de travail des personnels et la réussite des élèves.

Sur la question des moyens, la situation n'est plus tenable. Au niveau national comme académique, nous dénonçons une politique d'ajustement comptable aveugle, fondée presque exclusivement sur des critères démographiques. À La Réunion, cette logique est particulièrement inadaptée. Elle ignore les réalités du terrain, les spécificités sociales et territoriales, et surtout le retard structurel de l'académie. Le SNALC exige un plan de rattrapage ambitieux, avec une baisse réelle des effectifs par classe. Le mouvement intra-académique, qui s'ouvre, est un droit fondamental. Mais nous refusons qu'il soit réduit à un simple outil de gestion. Dans notre académie, marquée par des contraintes de circulation majeures, il est vital pour l'équilibre personnel des agents. Pourtant, il est aussi de plus en plus le révélateur d'un malaise profond : les collègues ne mutent pas seulement pour évoluer, ils mutent pour fuir. Fuir des établissements, fuir des conditions de travail dégradées, fuir un quotidien devenu trop dur.

Le SNALC alerte avec gravité sur l'état des conditions de travail. Les atteintes au respect des personnels se multiplient : comportements d'élèves inacceptables, agressions, contestations permanentes, pression et ingérence croissante de certains parents. À cela s'ajoute trop souvent un manque de soutien clair et immédiat de l'institution. Cette situation n'est plus acceptable. Il faut une politique de ressources humaines profondément repensée, ancrée dans le réel et réactive. Attendre que la situation se dégrade autant pour avoir la réponse institutionnelle, certes efficace, est trop long pour des personnels en souffrance. Lutter contre les souffrances mentales qui s'installent dans nos métiers doit être notre priorité.

Enfin, le SNALC dénonce des choix de dotation qui fragilisent certaines disciplines, en particulier les langues vivantes B. Nous constatons sur le terrain des décisions qui vont à l'encontre des préconisations académiques, voire qui traduisent des orientations idéologiques contre les parcours de réussite. Dans une académie ultramarine, l'affaiblissement des langues est une aberration stratégique. Il compromet l'avenir des élèves et leur ouverture sur le monde. À quoi sert-il de produire des recommandations en commission académique si elles ne sont ni suivies ni appliquées ?

Le SNALC appelle à un sursaut. Donner des moyens à la hauteur, protéger les personnels, garantir des conditions d'enseignement dignes et cohérentes : voilà les priorités. Sans cela, ce CSA ne sera qu'une étape supplémentaire dans une dégradation que chacun constate déjà sur le terrain.

Le SNALC continuera de défendre sans relâche les personnels, au niveau académique comme au niveau national.